

# Présentation des équipes

• Equipe communication-promotion-valorisation (information de 1ère ligne)

communication@aef-europe.be

• Equipe action-clé 1 (aide à la candidature & gestion de projet)

mobilite@aef-europe.be

• Equipe action-clé 2 (aide à la candidature & gestion de projet)

partenariat@aef-europe.be

• eTwinning – Jonathan Roman etwinning@cfwb.be







L'un des programmes phares de l'union européenne dont une partie des activités sont gérées par des agences nationales.

5 agences nationales en Belgique dont 2 en Fédération Wallonie-Bruxelles: AEF-Europe – éducation et formation BIJ - jeunesse

- > Deux grands objectifs:
  - Soutenir le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes dans les domaines de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, en Europe et au-delà, pour contribuer à la croissance durable, des emplois de qualité, la cohésion sociale, l'innovation et renforcer l'identité européenne et la citoyenneté active.
  - o Promouvoir **la mobilité** à des fins d'apprentissage des individus et des groupes ainsi que **la coopération**, l'inclusion, l'équité, l'excellence, la créativité et l'innovation des organisations et politiques dans ces domaines.





> 4 grandes priorités:

- L'inclusion et la diversité
- Les compétences numériques les transformation digitales
- o Les compétences vertes et la lutte contre le changement climatique
- La participation à la vie démocratique
- → Se traduisent concrètement, en termes de *priorités dans la sélection des projets* (thématiques ou conception de projet), de *mécanismes d'accès au programme*, de *soutiens financiers* complémentaires.





➤Un programme qui concerne tous les secteurs de l'éducation et la formation:

Enseignement supérieur

Enseignement et formation professionnels

Enseignement scolaire

Education des adultes

**Jeunesse** 

Sport

#### Dans quel secteur se trouve mon école ?

- Secteur scolaire: l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire général.
- <u>Secteur de l'enseignement et la formation professionnels</u>: les enseignements techniques et professionnels qualifiants.





Un appel à candidatures lancé tous les ans par la commission européenne.
 Publié dans le guide du programme.

Appel 2022: publié le 24 novembre 2021

> Un programme qui ne concerne pas exclusivement les pays de l'UE.

2 groupes de pays:

#### Pays programmes

33 pays dits « Programmes » :

- les 27 états membres de l'Union européenne
- les pays associés au programme:
  - l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie,
     la Macédoine du Nord et la Serbie
- → Pays éligibles pour toutes les activités Erasmus+

#### Pays partenaires

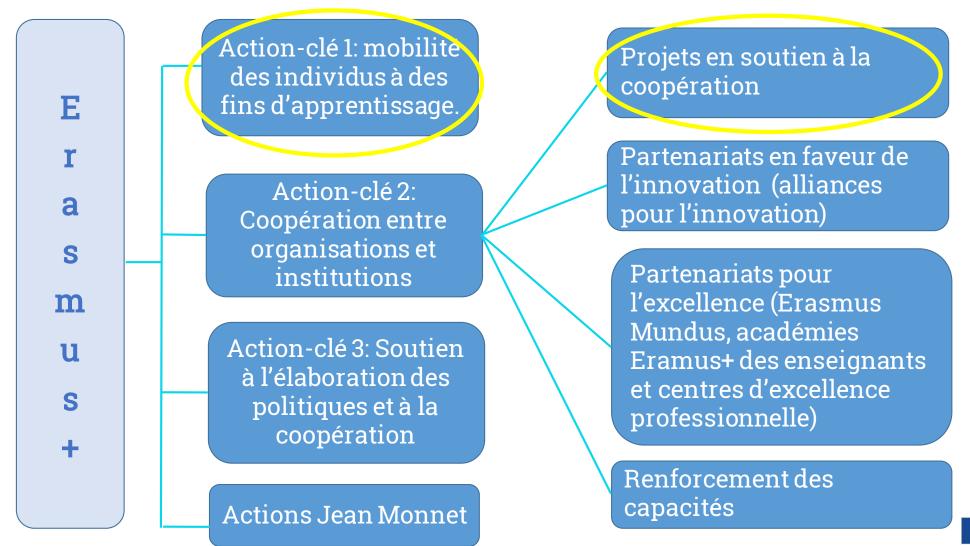
Reste du monde (inclus la Suisse et la GB)

→ Pays éligibles pour certaines activités Erasmus+





### ➤ Un programme divisé en actions-clé









Action-clé 1 : projets de mobilité des individus à des fins d'apprentissage pour les membres du personnel, les élèves-les apprenants.

3 Grands types d'activités de mobilité proposées aux écoles :

- Mobilité des membres du personnel
- Mobilité des élèves et des apprenants
- > Autres formats de mobilité





#### Mobilité des membres du personnel (secteurs scolaire et EFP):

- ➤ Missions d'enseignement (2 à 365 jours)
- ➤ Observation en situation de travail (2 à 60 jours)
- Cours ou événements de formation à l'étranger (2 à 30 jours)

#### Pour qui?

• Enseignants, membres de la direction, experts et personnes travaillant dans les secteurs de l'éducation scolaire et l'enseignement et la formation professionnels, toutes personnes travaillant au sein d'écoles ou d'organisations actives dans les secteurs scolaire et EFP (psychologues, éducateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs, ...).





#### Mobilité des élèves (secteur scolaire):

- Mobilité pour un groupe d'élèves (2 à 30 jours).

  Min. 2 élèves + présence obligatoire d'accompagnant(s).
- Mobilité individuelle de courte durée (10 à 29 jours).

  Possibilité d'envisager du plus court-terme (min 2 jours) pour les élèves avec moins d'opportunités.
- Mobilité individuelle de longue durée (30 à 365 jours). Une formation pré-départ obligatoire devra être organisée pour tous les participants.

Voyage d'étude ou stage dans une école partenaire ou une organisation pertinente pour le projet de l'élève. Obligation de définir un programme d'apprentissage pour chaque élève.





#### Mobilité des apprenants (secteur enseignement et formation professionnels):

- Mobilité individuelle de courte durée (10-89 jours).
  Possibilité d'envisager du plus court-terme (min 2 jours)
  pour les apprenants avec moins d'opportunités
- ➤ Mobilité individuelle de longue durée (90-365 jours).

Période d'apprentissage à l'étranger auprès d'un prestataire d'EFP partenaire, une entreprise ou un autre organisme actif dans le domaine de l'EFP ou sur le marché du travail- avec une composante professionnelle forte et un programme d'apprentissage individualisé.

- > Participation à des « compétitions des métiers » (1-10 jours).
  - « Evènements internationaux sectoriels au cours desquels sont proposés des concours de démonstration de compétences et savoir-faire par des apprenants de l'EFP ».





#### Autres activités de mobilité possibles:

- Experts invités (enseignants, formateurs, spécialistes dans un domaine de l'éducation,...) depuis un autre pays participant au programme (2 à 60 jours).
  - Objectif: améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage au sein de l'école.
  - Ex: Un expert dans une certaine méthode d'enseignement est invité dans votre école afin de former vos enseignants et transmettre ses bonnes pratiques.
- L'accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation depuis un autre pays participant au programme (10 à 365 jours).
- Les visites préparatoires: chez le partenaire d'accueil afin de préparer la mobilité des élèves ou des membres du personnel. Ces visites doivent avoir pour but d'augmenter le caractère inclusif, la qualité et la portée des activités de mobilité. Il n'y a pas de visite préparatoire possible dans le cadre des activités de cours et formations pour les membres du personnel.





#### Où peuvent se dérouler ces activités de mobilité ?

- La mobilité doit avoir lieu à l'étranger (autre pays que celui où est établi votre école), dans l'un des 33 <u>pays programmes</u>.
- ➤ Une exception pour le secteur de **l'enseignement et la formation professionnels** : <u>ouverture à l'international</u> et possibilité d'organiser des activités de mobilités pour le personnel et les apprenants avec des pays partenaires (uniquement pour organismes accrédités conditions dans le guide du programme).





#### Quel type de financements pour ces activités de mobilité?

- > Contribution à des coûts unitaires sauf pour certains postes spécifiques où il s'agit de frais réels.
- Postes budgétaires concernés:
  - Soutien *organisationnel* (mise en œuvres des activités de mobilité)
  - Soutien *individuel* (Frais de séjour des participants)
  - Visites préparatoires
  - Voyage
  - Frais d'inscription
  - Soutien *linguistique*
  - Soutien à *l'inclusion* frais réels
  - Coûts exceptionnels frais réels





#### Comment accéder aux activités de mobilité?

Appel à candidatures annuel. Cette candidature sera évaluée par des experts externes (détail des critères d'évaluation dans le guide du programme).

#### ➤ 2 options:

o <u>Projet\_de\_mobilité\_court-terme</u>: Modèle idéal pour des établissements qui se lancent dans l'aventure Erasmus+ et souhaitent acquérir de l'expérience. <u>Uniquement pour des organismes individuels</u>, activités de mobilités organisées sur une période plus courte (6 à 18 mois) et un nombre limité de participants (max 30).

Candidature à déposer pour le 23 février 2022 à 12h00. Pour des projets qui pourront commencer entre le 1er juin et le 31 décembre 2022.

O Accréditation: Chaque organisation peut demander une accréditation à titre individuel ou en consortium afin d'avoir accès pendant toute la durée du programme (2021-2027) aux activités de mobilité. Ensuite, demande de financements à introduire annuellement.

L'accréditation est obligatoire si vous souhaitez organiser un nombre de mobilités important et de manière récurrente.

Demande financement pour organismes accrédités à déposer pour le 23 février 2022 à 12h00. Pour des projets qui pourront commencer au 1er juin 2022.

Candidature pour obtenir l'accréditation à déposer pour <u>le 19 octobre 2022 à 12h00.</u> Pour introduire des demandes de financements en 2023.

#### > Autres possibilités:

- Se joindre à un consortium de mobilité accrédité.
- o Accueillir des mobilités IN







# Action-clé 2 : projets en soutien à la coopération

#### 2 types de projets:

- > Partenariats de coopération projets de partenariats à plus grande échelle.
- > Projets de partenariat simplifié format idéal pour des novices Erasmus+.

#### Objectifs de ces projets:

- > Acquérir de l'expérience en coopération internationale.
- Collaborer avec vos collègues européens autour d'un thème commun, entre professionnels de l'enseignement ou avec votre classe.

#### 2 manières d'y participer: coordinateur ou partenaire

#### Qui peut participer à un projet en soutien à la coopération?

Tous les types d'organisations actives dans n'importe quel domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, du sport ou d'autres secteurs socio-économiques, ainsi qu'aux organisations réalisant des activités couvrant plusieurs domaines (ex: autorités locales, régionales et nationales, chambres de commerce, organisations professionnelles, centres d'orientation et organisations culturelles et sportives).

# Action-clé 2 : projets en soutien à la coopération Quelles activités?

Une grande diversité d'activités sur toute la durée de vie du projet:

- rencontres transnationales entre les partenaires
- o sessions de travail pour l'échange de bonnes pratiques
- o co-création de résultats (guide, plateforme e-learning, modules de formation,...)
- o préparation du matériel de communication et de promotion
- o organisation de conférences
- Des activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation pour les apprenants/les élèves et les membres du personnel afin de soutenir le projet dans sa mise en place et la réalisation de ses objectifs. (ex: Mobilité des membres du personnel, programmes d'études, formation du personnel, visites de terrain...).
  - ⇒ Des activités de mobilités peuvent donc être intégrées au projet mais ne doivent pas être l'objectif premier.
  - ⇒ Plus d'un type de participants, individuellement ou en groupe peuvent être associés à ces activités.





# Action-clé 2 : projets en soutien à la coopération

## Quelle(s) priorité(s) inclure dans mon projet?

- > Chaque année, la Commission Européenne défini deux types de priorités.
- > Afin de recevoir un financement, les projets en soutien à la coopération doivent cibler **au moins** une priorité:

#### Les priorités horizontales

Priorités communes à tous les secteurs de l'éducation et la formation.

- Inclusion et diversité.
- Les compétences vertes et la lutte contre le changement climatique.
- o Les compétences numériques.
- Valeurs communes, engagement civique et participation.

#### Les priorités sectorielles

Priorités spécifiques pour les secteurs scolaires et Enseignement et formation professionnels.

- Ex de priorités secteur scolaire: Lutte contre les inégalités en matière d'apprentissage, le décrochage scolaire et la faible maîtrise des compétences de base - Promouvoir l'intérêt pour les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et l'excellence dans ces disciplines.
- Ex de priorités secteur de l'EFP: Adapter l'enseignement et la formation professionnels aux besoins du marché du travail - Améliorer l'attractivité de l'EFP.

# Action-clé 2 : projets en soutien à la coopération Quel(s) financement(s)?

- > Système de financement forfaitaire
  - o Un forfait qui correspond au montant total de la subvention accordée au projet.
  - Les candidats choisissent au stade de la candidature le montant correspondant le plus à leur projet (en fonction des objectifs, des activités prévues et des résultats escomptés). La liste des activités prévues et le montant alloué à chacune d'entre elles doit être précisé au stade de la candidature.
  - Pour les partenariats de coopération, d'autres exigences lors de la rédaction de votre candidature – voir guide du programme.
  - o La seule condition pour que le montant forfaitaire soit versé à l'organisme dans son intégralité est l'accomplissement des activités décrites au stade de la candidature.





# Action-clé 2 : projets en soutien à la coopération

	Les projets de partenariat simplifié	Les partenariats de coopération
Durée du projet	6 à 24 mois	12 à 36 mois
Nombre de partenaires	Min 2 organismes issus de 2 pays programmes différents. Pas de max	Min 3 organismes issus de 3 pays programmes différents. Pas de max
Possibilité d'inclure des pays partenaires (reste du monde) dans le projet	NON	OUI (si réelle plus-value apportée par ce partenaire)
Financement	Forfait: 30 000 ou 60 000 euros	Forfait: 120 000, 250 000 ou 400 000 euros
Secteurs de dépôt des candidatures	Scolaire, Adulte et EFP	Scolaire, Adulte, EFP et supérieur





## Action-clé 2 : projets en soutien à la coopération

## Comment accéder aux projets en soutien à la coopération?

o Appel à candidatures annuel. Cette candidature sera évaluée par des experts externes (détail des critères d'évaluation dans le guide du programme).

Candidature à déposer pour <u>le 23 mars 2022 à 12h00</u>. Pour des projets qui pourront commencer entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2022.

Coordinateur ou partenaire.





## Erasmus+: liens utiles

- o Guide du programme: <a href="https://erasmus-plus.ec.europa.eu/document/erasmus-programme-quide-2022">https://erasmus-plus.ec.europa.eu/document/erasmus-programme-quide-2022</a>
- o Formulaires de candidatures: <a href="https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/documents-and-guidelines?">https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/documents-and-guidelines?</a>.
- Plateforme européenne de dépôt des candidatures (pas encore ouvertes): <u>https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/</u>
- Présentations de l'appel 2022 par l'agence à venir sur notre site : <u>https://www.erasmusplus-fr.be/</u>







# Continuer à s'inspirer...



→ <u>Plateforme européenne</u> rassemblant tous les projets Erasmus+financés depuis 2014



→ <u>Liste des organismes de la FWB sélectionnés</u> dans le cadre d'un projet Erasmus+



→ <u>Exemples de bonnes pratiques</u> de projets Erasmus+ menés par des écoles de la FWB



→ <u>Un mardi par mois</u>, témoignages et échanges autour de projets en lien avec les priorités transversales Erasmus+: inclusion, digitalisation, développement durable



Erasmus+

## Mener une réflexion en interne

#### **BESOINS**

Pourquoi je veux faire ce projet? A quels besoins correspond-t-il (élèves, personnel, école)? Quels liens avec le projet d'établissement ou d'autres projets en cours?

## RESULTATS

Quels sont les **résultats** que j'espère atteindre? Comment ceux-ci seront **intégrés** à mon établissement?

Poser les bases de votre projet Erasmus+

#### **RESSOURCES**

Qui est prêt à s'investir dans mon école (direction, collègues, ...) ou à l'extérieur (association partenaire)?

## VALEUR AJOUTEE EUROPEENNE

Quel est l'intérêt de mener ce projet au niveau européen?

# Définir le type de projet Erasmus+

#### Action-clé 1- Projet de mobilité

- → Aller se former à l'étranger (personnel), période d'étude ou stage à l'étranger (élèves)
- → Mobilité sortante, pas de réciprocité obligatoire
- → Budget alloué à votre école

!! La mobilité n'est pas une fin en soi, mais au service de nouveaux apprentissages

#### Action-clé 2 - Partenariat

- → Coopération et co-construction commune
- → Travail autour d'une thématique commune
- → Variété d'activités: réunions transnationales, activités communes, mobilités d'apprentissage, élaboration d'outils et résultats communs
- → Budget global à répartir entre tous les partenaires

!!! Toutes les activités servent les objectifs du projet et l'atteinte des résultats

QUELLES ACTIVITES pour atteindre QUELS OBJECTIFS?

Quels types d'activités vont me permettre d'atteindre les objectifs de mon projet?

Vous hésitez? communication@aef-europe.be



## Trouver des partenaires



→Rencontrer d'autres écoles, commencer à collaborer virtuellement, <u>espace de connexion</u> <u>sécurisé</u>



La plateforme en ligne européenne pour l'enseignement scolaire

→ <u>Espace Erasmus+</u> pour trouver des partenaires ou trouver une formation



→ Trouver un <u>endroit de stage</u> pour vos élèves du qualifiant



→ Se raccrocher à un projet de jumelages de villes

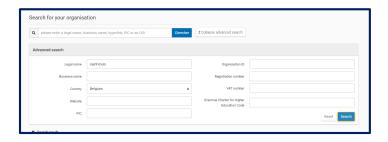


→ Participer à un séminaire de contact Erasmus+



## Créez vos codes d'accès

- 1. Première étape: <u>créez-vous un EU login</u>, qui est votre code d'accès personnel aux différentes plateformes Erasmus+
- 2. **Créez ensuite un OID** (organisation ID) **pour votre école**: c'est un code qui vous permettra de vous identifier en tant qu'organisme participant au programme Erasmus+
- → Votre école a déjà un code OID:
- contacter la personne qui dispose des accès
- contacter <u>maria.verna@aef-europe.be</u> qui vous dira qui dans votre école dispose des accès



→ Votre école ne dispose pas encore de code OID: enregistrez-là sur la plateforme ORS (Organisation Registration System)







# Consultez les outils à votre disposition



LE texte de référence

<u>Guide</u> du Programme Erasmus+

#### **FORMULAIRES**

Cette page s'adresse aux porteurs de projets qui souhaitent soumettre une candidat ou en Action Clé 2 selon les modalités établies dans le Guide du Programme.

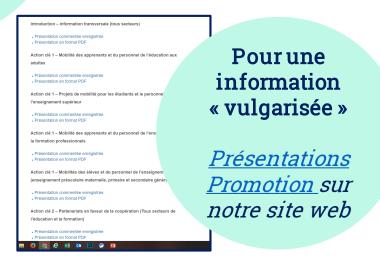
Votre organisme ou groupe de jeunes doit obtenir un Code OID (Organisation ID chiffres permettant de vous identifier en tant qu'organisme participant au prograr automatiquement sur l'Organisation Registration System (ORS). Pour se connec procédure dans le guide en ligne sur l'ORS, accessible depuis ce lien.

Pour déposer une candidature, veuillez-vous connecter à la Plateforme EESCP (el projets, différentes ressources,...).

Cette page s'adresse aux porteurs de projets qui souhaitent soumettre une candidature ou en Action Clé 2 selon les modalités établies dans le Guide du Programme.

Pour vous aider à construire votre projet (fil rouge)

Modèles des formulaires de candidature & Guides AEF









## Débuter pas à pas

Réfléchir en interne à votre idée de projet

Définir s'il s'agit d'un projet AC1 ou AC2

Trouver vos partenaires Lire le guide du **Programme** 

Créer un EU login et un code OID

Consulter le formulaire de candidature et les guides

Participer aux sessions d'aide à le candidature

Compléter et déposer votre candidature

Janvier-Février

AC1: 23 février **AC2: 23 mars** 

Si 2<sup>ième</sup> round: 4 octobre Accréditation: 19 octobre

Plateforme EESCP

## Pas prêts cette année?

→Un appel Erasmus+ est publié chaque année!

# Une équipe pour vous aider

**INFORMATION DE** PREMIERE LIGNE

Equipe Communication

communication@aef-europe.be

AIDE A LA **CANDIDATURE** 

Equipes AC1&2

mobilite@aef-europe.be partenariat@aef-europe.be **LANCEMENT ET SUIVI DES PROJETS** 





Et pour les consortiums de mobilité pour l'enseignement qualifiant: le Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens





Suivez-nous sur les réseaux sociaux

ErasmusPlusMovesEurope

et inscrivez-vous à notre newsletter





